

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 POINT DE SITUATION DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Laon, le 06/03/2020

Point de situation

Alors que le nombre de personnes testées positivement au coronavirus (COVID-19) et recensées dans l' Aisne reste très limité, Ziad Khoury, préfet de l' Aisne, rappelle la nécessité de respecter un **principe de proportionnalité** dans l' adaptation des mesures afin de gérer la situation tout en préservant la vie économique et sociale de la Nation.

Il appelle chacun à ne pas relayer des informations non confirmées ou des rumeurs, et à **faire preuve de responsabilité** alors que la très grande majorité des formes de la maladie sont bénignes et que sa transmission suppose des conditions particulières de contact étroit et prolongé avec une personne en présentant les symptômes.

Il convient en revanche d' informer sur les **mesures barrières** et d' en favoriser le respect sur les lieux professionnels, de vie commune comme dans les rassemblements publics, en particulier :

- laver régulièrement ses mains ;
- tousser et éternuer dans son coude ;
- utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- saluer sans se serrer la main.

Les rassemblements dans un lieu confiné de plus de 5000 personnes au même instant sont interdits. Pour les autres rassemblements, il convient à ce stade **d'apprécier au cas par cas**, en évitant le maintien de ceux conduisant à brasser des populations issues de zones où le virus circule particulièrement.

Toute mesure de nature à favoriser la **mise à disposition du matériel nécessaire au nettoyage des mains** et à limiter la constitution de groupes compacts et statiques est à privilégier.

La préfecture est à la disposition des organisateurs et des maires pour échanger sur l'évaluation des différentes situations, comme elle le fait depuis plusieurs jours. A ce titre, les événements suivants ont été annulés ou reportés par les organisateurs **ce jour** (liste non exhaustive) :

- Salon du Livre le 8 mars à la MAL de Laon ;
- Carrefour des Métiers le 12 mars au Boulodrome de Laon ;
- Journée nationale de dépistage du diabète le 28 mars dans la galerie de Carrefour Laon.

Les numéros d'appel

Un numéro vert répond tous les jours aux questions du public : **0 800 130 000**.

Une cellule d'information est également ouverte pour les cinq départements de la zone Nord (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais et Somme) : **03 20 30 58 00**.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter :

- le site <https://www.santepubliquefrance.fr>
- le site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Au vu des nombreuses questions relatives à la scolarité (**il est rappelé que le risque pour les enfants est reconnu comme très faible**), le rectorat a ouvert une cellule d'information active du lundi au vendredi de 8h à 19h, au **03 22 823 824**.

Rappel des précautions

Il est fortement recommandé de différer tout déplacement à l'étranger vers les zones d'exposition.

Le port des masques est réservé aux personnels soignants, aux personnes malades, aux praticiens de santé recevant des malades, aux personnes chargées dans ce cas du secours à victimes et des transports sanitaires.

Le coronavirus se transmet par les postillons, lors d'un contact rapproché avec un malade présentant des symptômes, c'est-à-dire : en partageant le même lieu de vie ; en étant en face à face avec le malade, à moins d'un mètre de lui au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.

Pour les personnes ayant été en contact rapproché avec un malade et qui présenteraient des symptômes (fièvre et signes respiratoires de type toux ou essoufflement), il est recommandé de :

- contacter le Samu ;
- éviter tout contact avec l'entourage ;
- ne pas se rendre aux urgences.